

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...<sup>54</sup>...../T/2018-2019 POUR LA REHABILITATION DES ECOLES D'EXCELLENCE (TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU LYCEE MUSINZIRA)

Date de publication: <sup>12</sup> / <sup>03</sup> / 2019

Date d'ouverture des offres <sup>02</sup> / <sup>04</sup> / 2019

**1. Objet du marché**

Le Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle lance un Avis d'Appel d'Offres et invite, par le présent Appel d'Offre, les soumissionnaires admis à concourir et à présenter leurs offres sous plis fermés, **pour les travaux de construction de la clôture du Lycée MUSINZIRA.**

**2. Financement : Budget Général de l'Etat, exercice 2018-2019**

**3. Allotissement :** le marché est constitué par un seul lot.

**4. Spécification du Marché**

Les travaux consistent à la construction de la clôture du Lycée Musinzira. La clôture à construire est composée des postes suivants :

- Semelles en béton armé avec des armatures HA Ø10 ;
- Pose de lit de sable de propreté ;
- Maçonnerie de fondation en moellons ;
- Chainage inférieure en béton armé avec des armatures HA Ø10 ;
- Colonnes en béton armé avec des armatures HA Ø10 ;
- Mur en briques cuites épaisseur 30 cm avec chapeau ;
- Pose d'un portail d'entrée.

**4. Visite du site**

Une **visite guidée** du site des travaux sera organisée en date du <sup>21</sup> / <sup>03</sup> / 2019 à **10 heures (heure d'arrivée au Lycée MUSINZIRA)** afin de connaître les exigences et la situation du marché. Cette visite n'est pas obligatoire.

**5. Validité des offres :**

Les offres sont valables pour une période de 90 jours calendaires comptés à partir de la date d'ouverture des offres.

**6. Délai d'exécution :** le délai d'exécution est de **deux (2) mois calendaires.**

**7. Condition de participation ou soumissionnaire admis à concourir :**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics en vigueur au BURUNDI.

#### 4. Acquisition et consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par les candidats qui le désirent à l'adresse indiquée ci-après :

**Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle**

**Building de l'Education- 4<sup>ème</sup> étage, Bureau n° 405**, moyennant le paiement de **cinquante mille (50 000) francs burundais (BIF)** sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB ouvert au nom de l'OBR. Le DAO peut être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de services.

#### 5. Dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **02.../04.../ 2019 à 10 heures précise** et être accompagnées d'une garantie bancaire (ou toute autre Institution financière agréée) de soumission **d'un montant d'un million cinq cent mille de Francs Burundais (1 500 000 Fbu)**. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

#### 6. Ouvertures des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, en date du **02.../04.../ 2019 à 10 heures 30 minutes** au building du **Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle, 4<sup>ème</sup> étage N° 405**. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de ladite séance et donne la copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS  
AU MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA FORMATION  
TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE.**

